L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 18 MARS 1885.

Spectacles, Bals, &c.

GRAND OPERA HOUSE,
Rue du Canal.

D. BIDWELL .... Directeur

Commençant DIMANCHE SOIR 15 Mars—Matinées JEUDI et SAMEDI à midi.

Engagement de

KATE CLAXTON —et— CHARLES A. STEVENSON,

Assistée par la Compagnie du Union Square Theatre de MM. SHOOK & COLLIER.

Dans le beau Drame Romantique de George Hoey, intitulé:

A CHILD OF THE STATE

Représenté avec de nouveaux décors et de riches costumes. Musique originale.

DIMANCHE, 22 MARS. A CELEBRATED CASE.

14 mars—

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.
Rue St-Charles.

La seul Théâtre de la ville où se joue la Comédie.

Commençant DIMANCHE SOIR, 15 MARS. Matinées à midi Mercredi et Samedi.

L'Incomparable Comédienne.

FLORA MOORE,

Dans le grand succès,

A BUNCH OF KEYS,

Secondée par W. C. CROSBIE et un fort personnel.

MUSIQUE NOUVELLE ET ORIGINALE. GRANDE VUE INTERIEURE DE L'HOTEL. Elévateur, Ceintures Electriques, Eau Glacée, etc.

Dimanche, 22 mars — ROLAND REED—"HUMBUG". 14mars—

THEATRE ST-CHARLES.

DEMANDE DU PUBLIC. UNE AUTRE SEMAINE. UN GRAND SUCCES.

Spécial—Commençant DIMANCHE, 15 mars. Positivement la dernière semaine. — Matinées Mardi et Samedi.

Le Drame romantic, pittoresque et à sensation.

CALLED BACK.

R. B. MANTELL, Dernières Soirées.
W. J. FERGUSON, Dernières Soirées.
C. P. FLOCKTON, Dernières Soirées.
JESSIE MILLWARD, Dernières Soirées.
DERNIÈRES SOIRÉES De cette belle troupe.

DIMANCHE 22 mars—Eben Plympton, dans Lyndwood. 14 mars

Une Dernière Chance.

Si vous n'avez pas encore souscrit au

New Orleans City Directory de 1885

Envoyez le montant de votre souscription immédiatement par carte postale. L'édition sera basée rigoureusement sur le chiffre des Souscripteurs. Les personnes qui ne se sont pas souscrit n'ont strictement que la chance d'obtenir un exemplaire qui n'aura pas été payé par un souscripteur en défaut, s'il s'en trouve un qui se place dans ce cas.

PRIX $6
PRIX DE SOUSCRIPTION $5

Economisez donc $1 en vous assurant tout de suite un exemplaire.

ETRANGERS DEMANDEZ SOARD'S CITY MAP DE LA NLLE-ORLEANS.

PRIX, 50 CTS (CARTE DE POCHE)

Soard's Guide Book and Street Guide, PRIX, 50 CENTS.

A vendre par tous les marchands de journaux, les libraires, etc., et par L. SOARD'S, Editeur, 3 Commercial Place, coin Camp. 1er janv—

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mars 1885.

Andrea Louise Madeleine, femme Ligier.	Konrad George.
d'Augerot Alfred.	Ladevèze Téléphe.
Bolandard.	Lafon Marie.
Bosson Alphonse.	Ladrix Paul Bru.
Barbet Jacques.	Lailhacar Jean.
Bouche Jacques.	Larrouy Jean.
Balta Charles Auguste Louis.	Leyd Auguste. Léa François.
Bernard Martin Frédéric	Luquet Charles.
Chambonnet Félix.	Lombard Fidèle.
Coulon Jacques.	Mistrot Guillaume André.
Cadinot François Eloi.	Morin Antoine et Denis.
Chevalier Fernand Louis	Mondain Romain.
Casson Pierre.	Melis Daniel Joseph.
Cases Joseph.	Oueille Jean.
Castet Marie Anne femme Oueillé.	Pores François. Pradal Jean.
Castet Paul.	Prevet Mr et Mme.
Campasse Gustave.	Pène Mlle.
Champale Pierre.	Pène Jean.
Combes Guillaume.	Pène Dominique.
Cathalogne Valenthon.	Pène Mme femme Roquevert.
Direc. et Adm. de Downes Land & Lumber Co.	Planus Francis.
Desommes.	Roquevert Louis.
Despas Jean Marie.	Rudelli Antoine.
Domas Mme Vve Noël née Poller.	Richard Randolph. Ratter Paul.
Dubois Charles Joseph.	Striffling Michel. Saillant Joseph.
Ducos Antoine Octave Jules.	Tesseire Paulin Eléazar. Thévenin Mme Vve.
Dupont Pierre Benjamin	Thomas Narcisse.
Esmé J. Joseph Léon dit Gendroux.	Touchard Frédéric.
Gaillard Pierre Elie Onésime.	Tujague Victor Jean Baptiste.
Godin C. A.	Verges Jean Marie.
Imbert Albert Henri Fernand.	Verges Pierre.

Le Consul général chargé du Consulat Vicomte PAUL D'ABZAC.

Médaille à l'Ex. Paris 1878 — Diplôme d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit. Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses. 18nov—

Dr. J. B. Perez
Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traitées sans l'usage du mercure, et d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

Le plus grand médium-guérisseur du siècle—Madame Nelson, rue St. Joseph, 305, entre Carondelet et St-Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à renseigner en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecins éminents a été impuissante. Consultations tous les jours de 8 heures A. M. à 9 P. M., $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète. 6janv—1an

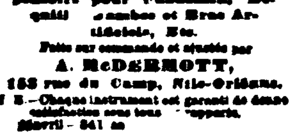

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoires pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc. Faits sur commande et ajustés par A. McDERMOTT, 153 rue du Camp, Nlle-Orléans. N B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous rapports. 8avril—341 as

Spectacles, Bals, &c.

GRUNEWALD OPERA HOUSE

Dernière semaine commençant DIMANCHE, 15 MARS. Matinées le Mercredi et Samedi, à midi.

"The Hit of the Season." "DICKSON'S" SKETCH CLUB. GRAND PROGRAMME DOUBLE EDITHA'S BURGLAR Et le mélodrame en deux actes "COMBUSTION."

Places réservées maintenant en vente au bureau de location, magasin de musique de Grunewald, 127 rue du Canal, et au Newstand de l'Hôtel St. Charles. Positivement la dernière semaine. 15 mars—7f

Vis-à-vis l'entrée de l'Exposition rue Magazine.

BATAILLE DE SEDAN — Ce grand Panorama représentant la plus terrible des batailles modernes et où l'on voit toutes les armées françaises et allemandes engagées est ouvert au public de 9 h du matin à 11 h du soir.

Entrée: Adultes .... 50c. Enfants .... 25c.
Lumières électriques la nuit.

B. NEU .... DIRECTEUR. 21 janv—

Grand Rendez-vous des Familles.

Musée et Théâtre Colossal de Robinson à Dix Sous. Rue du Canal, près St-Charles.

DANS LE MUSÉE: L'Heureuse Famille en Cage; Frank de Burge, l'Homme Tatoué; l'Orchestre de Dames Viennoises de Mme Kempa; Dr Alex. Davis, Ventriloque; Lizzie Sturgeon, au Pied Merveilleux; la Femme à Barbe; THESPIA; la Reine Circassienne; l'Horloge Apostolique; Prof. Angel; les Oiseaux Savants; le Merveilleux Boeuf-Chameau, et autres phénomènes dont l'énumération serait trop longue.

DANS LE THÉATRE. Williams et Young, le Grand Kissell, Idaletta et Wallace, Homme Poisson et Reine de l'Eau; Allen J. West, Artiste Musical; Williams et Young, Ventriloques et Artistes en tous genres; Louis St. Clare, Vocaliste à double voix; Prof. Alex. Davis, Sorcier, et autres.

10c. Ouvert de 10 a. m. à 10 p. m. Entrée pour le tout—Dix Sous. 10c. 13mars—

THEATRE EN FER DE FARANTA
Coin Bourbon et Orléans.

Positivement la dernière semaine, commençant LUNDI, 16 MARS, Des plus grands artistes à sensation d'Amérique, S. J. Wheeler et May Olive Dans le drame à sensation THE OUTLAW PRINCE. Avec les célèbres chiens savants, FRED AND TURK. Et le cheval dressé, FRANK. Matinées le mercredi, le samedi et le dimanche. Prix d'entrée .... 10 cents. 17 mars—

PETITES ANNONCES.

DEMANDES

Une dame française désire s'employer dans une famille; elle se rendrait généralement utile. S'adresser au No. 40 rue Toulouse. 18 mars—1f

On demande—Un homme ou une famille pour travailler à la part sur une ferme à riz d'environ 160 arpents, faisant face au fleuve vis-à-vis le terrain de l'Exposition. Il y a sur la ferme un syphon d'un pied de diamètre pour arroser la rizière. S'adresser au No. 7 North Street, Place Lafayette, de midi à 2 heures. 15 mars—

Un jeune homme désire de l'emploi; il préférerait une maison de coton; huit années d'expérience en Allemagne, Liverpool et Londres. Salaire très modéré. Ecrire à "Espérance" bureau du journal. 14mars—6f

A VENDRE.

A vendre—Une grocerie bien achalandée dans le 2nd District, ayant une bonne clientèle. Pour plus amples renseignements, s'adresser chez M. R. Salaün, No 418 1/2 rue Dumaine. 12mars—6f

A vendre—Cette propriété de valeur et bien située, No 160 rue Bourbon, coin Ste-Anne, convenable à tous genres d'affaires, conditions faciles. Louis B. Perret, 38 Passage de la Bourse. 18 jan—

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 29avril—

A LOUER

A louer—Meublée ou non, la maison rue Esplanade, No 122. S'adresser sur les lieux. 10 mars—1m.

Trouvée une VACHE.—Le propriétaire peut la réclamer en payant les frais à Mme BARRIÈRE, rue Conti entre Broad et Rocheblave. 15 mars—3f

Nouveautés d'automne et d'Hiver —CHEZ— **GODCHAUX** MAGASIN DE LINGE CONFECTIONNE —ET— d'Articles de Toilette 81, 83 et 85 rue du Canal. SAMEDI 25 OCTOBRE 1884. Nous ferons l'ouverture de Nos nouveautés EN Habillements pour Hommes Jeunes Gens et Enfants A DES PRIX TRES MODIQUES. Des échantillons, ainsi que des blancs pour mesures seront envoyés frais aucun à tous ceux qui les demanderont. 17 oct—84

LOUIS BEZAUDUN, Restaurant de la Louisiane, (Cuisine française—Chef cuisinier, Louis Bezaudun), 107 RUE DOUANE, Près Royale .... Nlle-Orléans. Salons privés Chambres confortables et élégamment meublées pour voyageurs. C'est le même restaurant qui était auparavant au No 113. Il est aujourd'hui, immensément agrandi, dans une des plus belles salles de la ville, où les habitués et le public trouveront non seulement une table supérieure et les meilleurs vins, mais encore des appartements, des chambres et des salons au-dessus de tout éloge. Téléphone dans le bureau. 11 déc—6m

Fabrique de corniches Crescent City. (Crescent City Cornice Works.) BACKUS & BRISBIN, Corniches et dessus de fenêtre en fer galvanisé Chassis pour toiture, brevet de Hayes, sky-light 247 à 251 rue Magazine, NLLE-ORLEANS 19 sept—1an

INSTITUTION OURTO, Pensionnat et Externat, Coin St Philippe et Prieur. Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés. Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Ourto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément telle que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra. Un cours d'Espagnol et d'Allemand après à l'institut. 17 août

Compagnie d'Assurances du Croissant. (CRESCENT INSURANCE) 67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS. Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880. CAPITAL EN ARGENT.. $600,000. A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849. Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN .... Président
CHAS. H. DOLSEN .... Vice-Président
CHAS. E. ROOS .... Secrétaire

Directeurs:

Samuel H. Kennedy,	Paul E. Mortimer
Victor Meyer,	Joseph Bowling
W. B. Conway,	S. Hernsheim
George W. Sentell,	Edward Nalle
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Fradon,
U. Marinoni,	Harry L. Flinn
Lucien Deléry,	A. B. Steward,
Charles H. Dolsen,	Edmond Kase,
Reuben G. Bush	T. D. Wallace,
John Calder,	E. F. W. Bochman
S. O. Coulon,	Wm Gerig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm R. Lyman,	C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas. 15 jul 1 an. v et s

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel A $5 00 CLASSE D, DE LA COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE Aura lieu à la Nlle-Orléans, Lne., MARDI, 14 AVRIL 1885.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du GEN. G. T. BEAUREGARD, DE LA LOUISIANE, ET DU GEN. JUBAL A. EARLY, DE LA VIRGINIE.

GROS LOT $75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M., —A— L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit $6,750

9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit 4,500

9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans. Pour plus de renseignements, écrire lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans. Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express. (Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.) Adressez à

M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne. P.O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste, money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Ventes importantes par le Shérif Civil de 229,798 livres, plus ou moins, de rognures de fer.

Warren Stow vs. Peter Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 12,776.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le LUNDI, 23 Mars 1885, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° 40 balles de rognures de fer pesant 65,603 livres moins la tare, 400 livres—65,203 livres net, aux Presses de Coton Pelican et Amelias, rue Tchoupitoulas, entre les rues Ste-Marie et St-André, et rue Tchoupitoulas, entre Félicité Road et St. Mary.

2° 14 balles de rognures de fer pesant 21,160 livres, moins la tare 140 livres 21,020 livres net, aux Presses de Coton Virginia et Mississippi, rue Tchoupitoulas, entre Richard et Market et rue Tchoupitoulas, entre Richard, Market et Religieuse.

3° 10 balles de rognures de fer, 16,685 livres, sur la banquette de la Presse à Coton Penn, rue Tchoupitoulas, coin Terpsichore.

4° 16 balles de rognures de fer pesant 27,050 livres, moins la tare, 160 livres—26,890 livres net, sur la banquette de la Presse à Coton Fire Proof, rue South Front, coin Robin.

La dite vente sera commencée par les objets premièrement décrits, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux où se trouvent les dits objets et doit être continuée sur les lieux deuxièmement décrits où les objets se trouvent et aussi doit être continuée sur les lieux troisièmement décrits où les objets se trouvent et finiront sur les lieux quatrièmement décrits, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur, pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant un billet avec sécurité bonne et solvable, portant intérêt à raison de huit pour cent par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur déduira du prix de son adjudication et paiera comptant le montant des frais d'impressions, honoraires du shérif, du greffier, etc., se montant à environ deux cents ($200) piastres.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 mars—17 21 22

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Ed. Anderhalt vs Jos. White.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 8,077.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Maison de Cour, coin Avenue de la Louisiane et Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le SAMEDI, 28 Mars 1885, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur dans cette affaire au droit d'occuper et au bail d'un morceau de terre, rue Pleasant, près Annonciation, et loué au plaignant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK CARAMBAT, Constable.
17 mars—17,22,28

George W. Stockton vs C. H. Chase.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 8075—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, Louisiana Avenue près Magazine, dans le Sixième District de cette ville, MARDI le 24 mars 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—Un mulet noir, un dray et un jeu de harnais simple, saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK CARAMBAT, Constable.
12 mars—12, 17, 24.

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

H. J. Mullan contre Ses créanciers. No 13,781. Division C.

ORDRE DE COUR.—Que la cession des biens de H. J. Mullan, faite au bénéfice de ses créanciers soit acceptée; qu'une réunion des créanciers du dit H. J. Mullan soit convoquée et ait lieu pardevant Fred. Zengel, notaire, SAMEDI, le 25ème jour d'Avril 1885, à midi; que les créanciers du dit H. J. Mullan soient notifiés conformément à la loi et qu'avis légal en soit donné; qu'Armand Pitié, Esq., soit nommé avocat pour représenter les créanciers de H. J. Mullan, et que toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit H. J. Mullan soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 17 mars 1885.
Signé, N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
18 mars—3f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de George Eike.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,557—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Vve Barbara Eike, Exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
18mars—18 22 27

Succession de Samuel Maiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,716—Division B.—Attendu que Mme veuve Mary Kaiser a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel Maiser décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 mars—14 18 22

Samuel B. Merwin vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,332—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Samuel B. Merwin et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. Hoppe, syndic, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 mars—14 18 22

Succession de John McGrath.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,678—Division A.—Attendu que Mme Veuve Ann McGrath a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John McGrath, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
14mars—14 18 22

Succession de Mme Theresa Voelkel (née Herman).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 13,750—Division D.—Attendu que Mme Magdeleine Voelkel, femme de Charles W. F. Roser, a pétitionné à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Theresa Voelkel (née Herman), décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour: W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 mars—17,21,26

Wm. Heyl vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 11,746—Division "C"—Avis est par le présent donné aux créanciers de William Heyl et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William Heyl, syndic, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
12mars—12, 17, 21.

Succession de Charles Charbonnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,510 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Darcon L. Charbonnet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
13mars—13 17 23

Louis Sherman vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 11,209—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de Louis Sherman et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wm. Speikerkotter, syndic, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
13mars—13 17 23

Succession de Joseph Warth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,688—Division A—Attendu que Mme Victoria Warth, femme divorcée de Frank Werling, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Warth, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
12mars—12 17 21

E. Pillsbury's Sons vs. leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 10,644.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de E. Pillsbury's sons et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John W. Black, syndic, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour: W. J. McGEEHAN, Greffier.
12 mars—12 17 21

LA CREOLINE, —OU— La liqueur Malakoff des dames et des familles. ALPHONSE WALZ, 24 et 26 rue Conti, Seul propriétaire et fabricant.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de cette grande portion de terre et de valeur avec la résidence double et substantielle qui s'y trouve, connues comme Nos. 247 et 249 rue Félicité Road, entre St. Charles et Prytanée, le tout rapporte un loyer de $140 par mois.

Metropolitan Bank vs. Jonas Marks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 13,502.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 4 avril 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité Road, Urania, St. Charles, Polymnie et Prytanée, et connu comme les lots numéros quatre, cinq et six et une partie du lot numéro trois sur un plan dressé par Pilié et Depouilly, architectes, en date du 1er janvier 1866. Une copie du dit plan est annexée à un acte passé pardevant T. O. Stark, anciennement notaire, le 20 juin 1866. La dite portion de terre mesure soixante pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Urania et trente-cinq pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Félicity Road, faisant une façade totale de quatre vingt-seize pieds six pouces et trois lignes, sur une largeur dans le fond de quatre-vingt-quinze pieds huit pouces et quatre lignes, et à une profondeur de cent cinquante-neuf pieds sept pouces et six lignes, sur le côté le plus près de la rue Prytanée, et cent cinquante-et-un pieds huit pouces et six lignes sur le côté le plus près de la rue St-Charles, où elle est bornée par une allée commune.

Les bâtisses sur la dite portion de terre étant connues comme les numéros 247 et 249, Felicity Road.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mars—3,10,17,24,31—avril 4.

Wm. H. McLellan versus Warren Ewen Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,429—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Natchez Alley et la rue Gravier, dans le Premier district de cette ville, SAMEDI 11 avril 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues New Levee Front, Erato et Thalie. Les dits lots sont désignés et décrits comme suit, à savoir: Cinq lots sont désignés par les numéros trois, six, vingt cinq, vingt six et trente-deux, sur un plan dressé par T. Schreiber, ingénieur civil, en date du 1er mars 1837 et déposé en l'étude de Wm. G. Lewis, anciennement notaire. Le lot numéro trois mesure vingt quatre pieds de face à la rue Front sur une profondeur de cent six pieds entre lignes parallèles. Le dit lot a été acquis par le plaignant dans cette affaire de Webster Long et William Lahman par acte passé pardevant Wm J. Castell, notaire, le 15ème jour d'août 1870 enregistré au bureau de transfert, livre 98, folio 108. Le lot numéro six mesure vingt six pieds six pouces de face à la rue Front sur une profondeur de cent cinquante-trois pieds six pouces, le dit lot a été acquis par le plaignant dans cette affaire de la succession de James Hewitt, par acte passé par devant T. O. Stark, anciennement notaire le 23 juin 1869, enregistré au bureau de transfert, livre 96, folio 203. Le lot vingt-cinq mesure vingt six pieds six pouces de face à la rue Nouvelle Levée sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante trois pieds six pouces. Le lot vingt six mesure vingt quatre pieds de face à la rue Nouvelle-Levée sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinq pieds plus ou moins. Le lot vingt-deux mesure vingt quatre pieds de face à la rue Erato sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Six lots sont désignés par les numéros quatre, vingt-sept, vingt-huit, vingt neuf, vingt-trois et vingt-quatre, sur un plan de C. A. Hedin, voyer, en date du 26 avril 1856, et déposé en l'étude de James Graham, anciennement notaire, comme plan No 134. Le lot numéro quatre mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Front sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinq pieds.

Le lot numéro vingt sept mesure vingt quatre pieds de face à la rue Nouvelle-Levée sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles, plus ou moins. Les lots vingt huit et vingt neuf se touchent et mesurent chacun vingt-quatre pieds de face à la rue Nouvelle Levée sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles, plus ou moins. Les dits lots quatre, vingt-sept, vingt huit, vingt cinq, vingt six et trente-deux ont été acquis conjointement par le plaignant dans cette affaire, et John H. Nicholson, composant la raison sociale Nicholson & Co. Les dits lots quatre, vingt-sept, vingt huit et vingt neuf de la succession de James Erwin par acte passé pardevant James Graham anciennement notaire, le 21 janvier 1859, et les dits lots vingt-cinq, vingt-six et trente deux, de James Robb, par acte passé pardevant W. H. Peters, anciennement notaire le 4 août 1859, et le dit plaignant dans l'affaire a acquis la part et l'intérêt de son dit associé, par achat de lui par acte passé pardevant Wm J. Castell, notaire, le 24 décembre 1869 enregistré au bureau de transferts, livre 96, folios 448 et 449.

Les lots vingt trois et vingt quatre se touchent et mesurent chacun vingt-quatre pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Les dits lots ont été acquis par le plaignant dans cette affaire de la succession de John Armstrong, par acte passé pardevant A. Ducatel, notaire le 27 mai 1875 enregistré au bureau de transfer, livre 105 folio 797.

Un autre lot désigné par le numéro cinq sur un plan dressé par L. Reizenstein, voyer en date du 5 février 1869 et déposé en l'étude de Edouard Barnett, anciennement notaire, et mesure vingt quatre pieds de face à la rue Front, sur une profondeur de cent six pieds entre lignes parallèles; lequel lot a été acquis par le plaignant dans cette affaire de A. F. Volksmann, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 18 février 1870, enregistré au bureau du transfert, livre 96 folio 495.

Un autre lot est désigné par le numéro trente et un, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer de ville, en date du 11 octobre 1859 et annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire le 14 mars 1870 et mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Erato, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Lequel dit lot a été acquis par le dit plaignant dans cette affaire de Mme Sarah P. Mirkam, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 14 mars 1870, enregistré au bureau de transfert, livre 90, folio 524.

2° Tous les droits, titres et intérêts quelconques, quels qu'ils soient de Wm. H. McL[illegible] par le dit plaignant à après un acte pardevant John Bendernagel, notaire, le 30 janvier 1884 à un certain terrain situé dans le même ilet désigné par le numéro Trente, lequel lot mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Nouvelle-Levée sur une profondeur et façade entre lignes parallèles à la rue Erato de cent cinq pieds, ensemble avec les droits, voies et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, l'intention du plaignant étant de pouvoir donner une quittance complète au dit lot, lequel dit lot a été acquis par le dit plaignant par achat du dit John H. Nicholson, d'après le susdit acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 24 décembre 1869 et le même ayant été en la possession des dits Nicholson & Co. et du dit plaignant environ vingt-cinq ans et toutes les propriétés ci dessus décrites ont été acquises par le défendeur par achat du plaignant dans cette affaire, d'après un acte passé pardevant John Bendernagel, notaire le 30 janvier 1884.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—1° Pour un montant au comptant suffisant pour payer les billets maintenant dus au plaignant à savoir un billet pour la somme de Trois Mille Six Cents Piastres ($3600) avec 7 0/0 d'intérêt par an du 26 janvier 1885, et le billet coupon représentant l'intérêt pour la somme de Cinq Cent Quatre Piastres ($504), avec sept pour cent d'intérêt à partir du jour de l'échéance du billet, à savoir, du 26 janvier 1885 au jour de la vente avec 5 0/0 sur le montant total pour honoraires d'avocat, $6 50 frais de copies d'actes 50 cts pour certificat et frais de procès et les taxes d'Etat et de ville exigibles sur la dite propriété.

2° L'acquéreur devra assumer le paiement des trois billets suivants, de $3,600 chacun, en date du 26 janvier 1884 et payable à deux, trois et quatre ans de leur date et portant 7 0/0 d'intérêt par an de leurs maturités respectives, de même assumera le paiement des billets coupons représentant l'intérêt à raison de 7 0/0 à savoir:

2 Billets Coupons de $378 chacun datés du 26 janvier 1884 et dûs respectivement à 18 et 24 mois de leur date.

2 Billets Coupons de $252 chacun datés du 26 janvier 1884, dûs respectivement à 30 et 36 mois de leur date.

2 Billets Coupons de $126 chacun, datés du 26 janvier 1884, dûs respectivement à 42 et 48 mois de leur date.

Les dits billets coupons portant intérêt à raison de 7 0/0 par an de leurs échéances respectives jusqu'à parfait paiement.

L'acquéreur devant également assumer toutes les obligations de l'acte ici enregistré.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il en est, comptant sur les lieux. Et dans le cas où la propriété vendue ne rapporterait pas un montant suffisant pour couvrir le montant dû au comptant, de même que le montant des billets ci-dessus décrits à assumer, l'acquéreur devra alors payer au comptant les honoraires d'avocat, $6 50 frais de copies d'actes, 50 cents pour certificat et frais de procès, de même que les taxes de ville et d'Etat, exigibles sur ladite propriété, et le reste du prix d'adjudication devra alors être divisé au pro rata entre le billet et coupon de billet; le pro rata accru au billet et coupon de billet, maintenant dus, seront payés au comptant, et les montants au pro rata accrus aux différents billets et coupons de billets décrits en second lieu, deviendront payés par l'acquéreur.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10mars—10 17 24 31 av7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un terrain de valeur, rue Melpomène, entre St Charles et Prytania, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Succession du Vicomte de Cerney et autres vs. James Henry Lynch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,424—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 11 avril 1885, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Prytania, Terpsichore et St. Charles, désigné comme lot numéro dix-huit sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, le 25 octobre 1871, annexé pour références à un acte passé pardevant Edward Barnett anciennement notaire en cette ville, le 31 octobre 1871; conformément au dit plan le dit lot mesure, au pied américain, trente-sept pieds quatre lignes de face à la rue Melpomène sur une profondeur de cent trois pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Etant la même propriété ou lot de terre que le défendeur dans cette affaire a acquis de Richard M. O'Brien, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 22 octobre 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10mars—10 17 24 31 av7 11

LEON OURYROUZE. ÉPICIER EN GROS, —Importateur de— VINS ET DE LIQUEURS —Et marchand de— Produits des Campagnes et de l'Ouest, 37 RUE DECATUR, Nlle-Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Fabrique de cigares à l'encan. Vente positive.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.—LUNDI, 23 mars 1885, il sera vendu, à 11 heures du matin, rue Franklin, entre les rues Canal et Gasquet—

La fabrique de cigares, avec tout le matériel nécessaire à l'exploitation de l'établissement, le tout étant en parfait état.

Aussi—Environ 5000 livres de tabac en feuilles—Havane, Connecticut et Kentucky.

Le tout sera vendu en bloc ou en détail. Les personnes désirant examiner l'établissement pourront s'adresser sur les lieux journellement, de midi à 1 heure de l'après midi.

Conditions—Comptant sur les lieux.
18 mars—

Succession de Gustave Quéré.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 13,527.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse.—VENDREDI, 20 mars 1885, il sera vendu à 11 heures du matin, à mon magasin d'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 17 mars 1885—

Un lot de meubles meublant, un lot d'argenterie, une montre en or, un lot de linge de corps, un fusil de chasse, un chien de chasse, un lot d'outils pour maçons, etc.

Conditions—Comptant. 18 mars—3f

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Un Cheval et Voiture.

Succession de John Fourton.

No 11,934—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 46 rue Royale.—JEUDI, 19 mars 1885, à 11 heures du matin, il sera vendu en face de mon bureau No 46 rue Royale, entre Bienville et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 mars 1885, pour le compte de la susdite succession.

Un cheval et une voiture.
Conditions—Comptant. 8 mars—

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage en bois à deux corps de logis, rue Broad, entre Canal et Gasquet.

Terrains de valeur pour bâtir Rues Canal, Douane, Rendon et Lopez.

Cinq Ilets de terre Rue Bienville, entre Rocheblave et Dorgenois.

Succession de Mme Rebecca F. Hoyle.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.—No 1250.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 18 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 25 février 1885, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain terrain dans l'ilet borné par les rues Broad, Canal, Gasquet et Dorgenois, mesurant 32 pieds 9 pouces de face à la rue Broad sur une profondeur de 161 pieds 3 pouces sur la ligne touchant au lot No 9, et 149 pieds 6 pouces sur la ligne touchant au lot No 11. Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage à deux corps de logis, caves, dépendances, etc.

2° DOUZE MORCEAUX DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Rendon et Lopez, désignés par les Nos 2, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 24.

Le lot No 2 mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue du Canal ayant une profondeur entre lignes parallèles de 109 pieds 5 pouces et attenant au lot No 1 qui forme le coin des rues Canal et Lopez.

Le lot No 12 mesure 34 pieds 5 pouces de face à la rue Rendon sur une profondeur sur la ligne latérale attenant au lot No. 11 de 135 pieds 5 pouces 4 lignes et sur la ligne attenant au lot No 13 de 108 pieds 1 pouce 5 lignes et de dimensions, dans le fond, correspondant avec la profondeur des dites lignes de 43 pieds 11 pouces 5 lignes.

Le lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Rendon sur une profondeur de 123 pieds 6 lignes entre lignes parallèles.

Le lot No 14 formant le coin des rues Rendon et Douane mesure 31 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue de la Douane sur une profondeur et façade à la rue Rendon de 109 pieds 6 pouces.

Les lots Nos 15, 16, 17, 20 et 21 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue de la Douane sur une profondeur entre lignes parallèles de 109 pieds 6 pouces.

Les lots Nos 18 et 19 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue de la Douane sur une profondeur entre lignes parallèles de 123 pieds 6 lignes.

Le lot No 24 mesure 30 pieds de face à la rue Lopez sur une profondeur entre lignes parallèles de 123 pieds 6 lignes.

3° CINQ LOTS DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Douane, Rocheblave, Bienville et Dorgenois, désignés par les Nos 19, 20, 21, 22 et 23, mesurant chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 134 pieds 10 pouces 6 lignes, d'après un croquis annexé à un acte passé par devant A. Barnett, notaire, le 22 juin 1871.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un crédit de un et deux ans en billets garantis par hypothèque et le privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur. L'acquéreur devra payer 5 pour cent d'honoraires d'avocat et accepter toutes les clauses de garanties ordinaires, assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1885 et verser [illegible] du montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Samuel Flower, notaire.

17 mars—17 21 28 avril 4, 11, 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée à Alger.

Succession de Charles Pitman.

No. 13,559.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur, Bureaux 5 rue Carondelet—SAMEDI, 18 Avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Wm. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 16 mars 1885 il sera vendu à l'encan, un certain terrain ou portion de terre de forme triangulaire étant dans le faubourg Deverges, en cette paroisse, rive droite du fleuve Mississippi compris entre les rues Dumarche et Madison, la ligne de Burg Mossy; lequel dit morceau de terre est désigné comme lot No. 68, et mesure deux cent vingt trois pieds 0 pouces et 2 lignes de face à la rue Madison sur cent vingt-quatre pieds 7 pouces à la rue Dulmarche, sur trois cent cinquante cinq pieds dix pouces et 8 lignes sur la ligne de division de Burg Mossy. Les améliorations comprennent une résidence en bois à un étage, etc. avec hangars et arbres divers.

Pour plus amples informations, voir les plans à la Bourse.

Conditions, comptant. Les taxes dues et exigibles en 1885 devant être assumées par l'acquéreur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robt. J. Ker, notaire.

17 mars—17 21 28 avril 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Deuxième District,

Terrain pour bâtir rue Dumaine.

Succession de Noël Gakand et Estelle Beaulieu, sa femme.

No. 13,421—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureaux No. 5 rue Carondelet—SAMEDI, 18 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 6 mars 1885, il sera vendu à l'encan—

Un certain morceau de terre, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Johnson, Prieur et Ste Anne, désigné par le lot No 14 sur un plan de E. Surgi, en date du 20 octobre 1874, mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 110 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Les taxes dues et exigibles en 1885 devant être assumées par l'acquéreur.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Robt. J. Ker notaire.

17mars—17 21 28 avril 4 11 18

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions, Bons et Diamants, à l'encan.

Dans l'affaire de A. Carrière & Sons vs. leurs créanciers.

No 11,816—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente par ordre de J. M. Seixas, syndic.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteurs—Bureaux, 17 rue Carondelet—JEUDI, 19 mars 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 mars 1885, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

10 Actions de la New Orleans Insurance Association.

25 Actions de la Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

9 Actions de la Bourse aux Produits de la Nouvelle-Orléans.

Certificat de 50 Actions de la New Orleans, Jackson & Great Northern Railroad Company, qui devra être endossé à l'acquéreur par le syndic.

600 Bons Confédérés de $100 chacun.

Conditions—Comptant avant le transfert.

—ET—

Immédiatement après, aux bureaux des encanteurs, No 17 rue Carondelet, les diamants suivants:

1 Broche en Diamants.
1 Bague en Diamants.
1 Paire Boucles d'Oreilles en Diamants.

Conditions—Comptant sur les lieux.

(On peut voir les diamants en s'adressant au syndic.) 7mars—7 8 14 18 19

GEORGES SOULIE, SCULPTEUR-DECORATEUR, Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O. OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier maché (carton-pierre) plâtre. Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Leontine. Office, Exchange Alley, No 33, de 9 heure à heures. 4mars—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Carré d'ilet désirable Divisé en 20 terrains. Sites excellents pour y bâtir rue Upper Magazine.

Succession de B. J. West, décédé. Interdiction de B. J. West, jne.—Nos. 7899 et 11,186.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

A un crédit de 3 ans et à 6 pour cent d'intérêt seulement.

Vente par terrain. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 18 avril 1885, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de deux ordres de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, l'un de l'hon. H. L. Lazarus juge de la Division E, daté du 26 novembre 1884, dans l'affaire de la succession de B. J. West, N° 7,899, et l'autre par l'hon. A. L. Tissot juge de la Division A, en date aussi du 26 novembre 1884 dans l'affaire de Benjamin J. West, Jr., interdit, N° 11,186, à l'enchère publique, il sera vendu

Un carré d'ilet de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Soniat et Dufossat, subdivisé en 20 terrains et mesurant comme suit:

Les terrains de 1 à 8 inclusivement, contigus les uns aux autres, environ trente un (31) pieds trois (3) pouces chacun de façade rue Magazine sur une profondeur de cent trente (130) pieds. Le terrain No 1 forme l'angle des rues Magazine et Soniat, et le terrain No 8, celui des rues Magazine et Dufossat.

Les terrains, de 11 à 18 inclusivement, contigus les uns aux autres environ trente un (31) pieds trois (3) pouces de façade chacun rue Constance, sur une profondeur de cent trente (130) pieds.

Le terrain No 11 forme le coin des rues Constance et Dufossat; le terrain No 18 celui des rues Constance et Soniat.

Les terrains Nos. 9, 10, 19 et 20 sont des terrains dits (key lots) et se joignent aux terrains ci-dessus décrits à l'arrière. Les Nos. 9 et 10 mesurent chacun environ trente (30) pieds cinq (5) pouces deux (2) lignes de façade rue Dufossat sur cent vingt-cinq (125) de profondeur; et les Nos. 19 et 20 mesurent chacun environ trente (30) pieds cinq (5) pouces et deux (2) lignes de façade rue Soniat sur une profondeur de cent vingt-cinq (125) pieds. Le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après un plan visible sur les lieux de la vente.

Ce carré d'ilet de choix subdivisé en 20 grands sites désirables et propres à bâtir présente des avantages rares pour les personnes cherchant d'excellentes demeures ou pour le placement de leur argent, sur le passage de deux lignes de chemins de fer à prix de transport modique, à proximité d'écoles, des marchés, etc.

Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à 1, 2 et 3 ans avec un intérêt courant de 6 pour cent seulement, et un intérêt éventuel de 8 pour cent du jour de la vente ainsi que toutes les clauses de sécurité usuelles y compris l'hypothèque spéciale, lien du vendeur, assurance, honoraires d'avocat, 10 pour cent payables comptant sur les lieux pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Théo. Guyol, notaire aux frais des acquéreurs comprenant les taxes dues et exigibles en 1885.

15mars—15,22,29—5,12 18avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmante résidence cottage, A l'encoignure des rues Esplanade et Dupré. Terrain 80x250 pieds à peu près.

Succession de Bertha E. Barringer, décédée.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No. 13,394—A l'Encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI 11 avril 1885 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. E. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division "C" en date du 5 mars 1885 pour le compte de la succession de Bertha E. Barringer, décédée Dossier No. 13,394 à l'encan il sera vendu—

Un certain ilet de terre triangulaire ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville étant l'ilet borné par les rues Esplanade, Dupré et Washington, mesurant 80 pieds 1 pouce de face à la rue Dupré, 250 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Esplanade et 272 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Washington, le tout plus ou moins au pied américain.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois bien bâti sur des fondations en briques couvert en ardoises, avec une bâtisse à un étage, couverte en ardoises et ayant un corridor de côté avec galerie, 5 chambres, chambres à charbon, chambre à laver, poulailler, etc., cave, grande cour et jardin, cour pour volailles, arbres fruitiers etc., occupée par George Palfrey avec bail jusqu'au 30 septembre 1885, à raison de $25 par mois, et valant $40. Le tout conformément à un plan à l'emplacement de la vente.

Termes et conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente et toutes les clauses usuelles de garantie comprenant hypothèque spéciale assurance et honoraires d'avocat 10 pour cent au comptant sur les lieux et l'acquéreur assumera les taxes de 1885 en addition de son adjudication.

Acte de vente pardevant Abel Dreyfous notaire aux frais de l'acquéreur.

11mars—11 15 22 29 avril 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chantier de charbon de choix —AVEC— Résidence-Cottage, à deux corps de logis.

Ecuries, Cheval de Buggy, Bureau, Hangars, Balances, etc., ensemble avec cinq terrains, Faisant face à trois rues, Coin des rues Peters et Port.

Dans l'affaire de Villeré & Hebrard vs. Leurs Créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 13,082 du Dossier.

A l'Encan. Au Comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureaux 13 rue Carondelet—SAMEDI 4 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville en vertu et conformément à un jugement rendu le 27 février 1885 par l'Hon. W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" dans l'affaire de Villeré & Hebrard vs Leurs Créanciers, No 13 082 du Dossier à l'encan il sera vendu—

1° Deux certains terrains ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée ou Peters, Victoire ou Décatur et Port et la rue Enghien ou Avenue Lafayette, formant le coin des rues Levée et Port, et mesurant ensemble environ 65 pieds 4 pouces de face à la rue Levée 68 pieds 2 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond sur une profondeur de 100 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne plus près de la rue Enghien et 100 pieds 11 pouces et 8 lignes de profondeur et de façade à la rue Port et désignés par les Nos 4 et 5.

2° Un certain terrain ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même ilet, immédiatement en arrière de la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 8, mesurant à peu près 64 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Port, 79 pieds 5 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 64 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne latérale plus près de la rue Victoire, et 68 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne plus près de la rue Levée, et sur la ligne du fond des lots Nos 4 et 5.

3° Deux certains terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et le même ilet que le terrain ci-dessus décrit, désignés par les Nos 1 et 2 qui se touchent et qui ont les dimensions suivantes, à savoir:

Le lot No 1 mesure environ 33 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Victoire 34 pieds 7 pouces 1 ligne de largeur dans le fond sur une profondeur de 165 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne plus près de la rue Enghien et 165 pieds 1 ligne sur l'autre ligne latérale plus près du lot No 2.

Le lot No 2, mesure environ 33 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Victoire sur une profondeur de 165 pieds 1 ligne sur la ligne près du lot No 1 et une profondeur sur la ligne de côté plus près de la rue Port de 174 pieds 11 pouces et 6 lignes et une largeur dans le fond de 22 pieds 4 pouces, puis s'étendant vers la rue Victoire et parallèle à la rue Port, une distance de 10 pieds 9 pouces et puis une seconde largeur de 11 pieds 11 pouces et 1 ligne vers la rue Enghien, où il se rejoint à la ligne du lot No 1; toutes les susdites dimensions sont plus ou moins au pied américain, d'après un plan qui peut être vu au lieu de la vente.

Les cinq susdits lots ou portions de terre seront vendus ensemble en bloc avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent qui comprennent un bureau coin Port et Levée, et un cottage recouvert en ardoises à deux corps de logis, ayant en tout 6 ou 8 chambres, une grande écurie recouverte en ardoises, dans le fond, remise, hangars, cave, etc., aussi une grande balance à plate forme bascule, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Alphonse Phillips, notaire, aux frais de l'acquéreur inclus les taxes dues et exigibles en 1885.

1er mars—1, 8, 15, 22, 29—4 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence cottage à deux corps de logis, Nos 307 et 309 rue Calliope.

Le cottage en bois No. 388 rue Seconde, entre St-Dennis et St Patrick.

Successions de Julius Alexander Sommer et Wilhelmina Sommer, sa femme, tous deux décédés (Consolidé).

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No. 12,683.

A L'ENCAN A UN LONG CREDIT.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mars 1885, à midi, à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B," en date du 16 février 1885, dans l'affaire de la succession de Julius Alexander Sommer et de Wilhelmina Sommer, sa femme, tous deux décédés, Dossier No. 12,683, il sera vendu à l'encan—

Un cottage double dans le Premier District.

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Euphrosine, Liberté et Franklin désignés par les lettres C et D, se touchant et mesurant chacun 18 pieds 8 pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur de 84 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en bois à deux corps de logis, couverte en ardoises, connue comme les Nos 307 et 309 rue Calliope, ayant 3 chambres de chaque côté, cuisine, cave, etc.

Cottage dans le Quatrième District

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, St-Denis et St-Patrick, désigné par le No 7 et mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 132 pieds, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une maison cottage en bois, couverte en ardoises, connue comme le No 388 rue Deuxième, et ayant quatre chambres et cuisine, cave, hangar. Le tout conformément à un plan à la Bourse d'encan.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les autres clauses de garantie usuelles, dix pour cent au comptant sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Jno. Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs incluant les taxes dues et exigibles en 1885.

18 fév—18,22—1,8,15,21 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

VENTE IMPORTANTE De Propriétés de valeur améliorées et nues dans le Second, le Troisième et le Sixième District.

No 187 rue St-Louis, entre Tremé et Franklin.

No 189 rue St-Louis, entre Franklin et Tremé.

No 45 rue Toulouse, entre Royale et Chartres.

No 64 rue St-Pierre, entre Royale et Bourbon.

No 176 rue de la Douane, entre Remparts et Bourgogne.

No 60 rue de l'Hôpital, entre Royale et Chartres.

Nos 80, 81, 82, 83 et 84 rue de la Levée, entre Espagne et Mandeville, et coin Mandeville et Espagne.

No 551 rue Dauphine, coin Washington.

No 7 rue Annette, entre St-Claude et Marais.

No 115 rue Annette, entre Claiborne et Derbigny.

No 102 rue de la Levée, entre Enghien et Port.

Coin Champs-Elysées et Royale.

Rue Royale, entre Champs-Elysées et Français.

Champs-Elysées, entre Royale et Chartres.

Louisiana Avenue, entre St-Charles et Prytannée.

Coin Camp et Valmont. Ilet de terre à Burtheville.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 21 mars 1885, à midi il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles, entre Gravier et Commune, les propriétés ci après décrites, savoir:

SECOND DISTRICT.

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Franklin et Tremé, mesurant 30 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de 65 pieds 11 pouces sur la ligne de côté vers la rue Tremé et 68 pieds sur la ligne de côté vers la rue Franklin.

Les améliorations comprennent une maison en bois, à un étage et à deux corps de logis avec mansarde couverte en ardoises contenant 4 chambres, 2 cabinets et galerie au rez-de-chaussée et 2 chambres dans la mansarde, aussi une cuisine à deux étages couverte en ardoises, ayant 6 chambres, cour pavée en briques, waterworks, cuve, lieux d'aisance, etc. La propriété est louée $30 par mois, et porte le numéro municipal 187 rue St-Louis.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Louis, Toulouse, Tremé et Franklin, mesurant 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur de 93 pieds 2 pouces.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage avec mansarde couverte en ardoises et ayant 3 chambres, une cuisine à deux étages couverte en ardoises, contenant 4 chambres, cuve, waterworks, lieux d'aisance, cour briquetée, etc. La propriété rapporte $16 par mois et est connue par le No municipal 189 rue St-Louis.

3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet compris entre les rues St Pierre, Toulouse, Bourbon et Royale, mesurant au pied américain, 33 pieds 11 pouces de façade rue St Pierre sur une profondeur de 64 pieds 5 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages en briques, couverte en ardoises, et une cuisine en briques à deux étages couverte en ardoises, y attenante. [illegible] grande partie pavée de dalles et le reste en briques.

Cette propriété porte le No 64 de la rue St-Pierre, et vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison de $30 par mois, payable mensuellement.

4° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District carré d'ilet borné par les rues Toulouse, St Pierre, Chartres et Royale, désigné par la lettre A et mesurant au pied américain 30 pieds 5 pouces 4 lignes de façade rue Toulouse sur une profondeur de 192 pieds 5 pouces et 5 lignes [illegible] 2 pieds 10 pouces et 6 lignes et s'étend ensuite à 62 pieds 10 pouces et 4 lignes à l'arrière. Le terrain a sur la limite dernière une largeur de 33 pieds 7 pouces et 2 lignes.

Les améliorations comprennent une maison de résidence confortable en briques à deux étages, avec balcon sur la rue. [illegible] A l'arrière, un terrain de toute la largeur de la propriété sur lequel s'élève un auvent à un étage couvert en ardoises.

Cette propriété porte le numéro 45 de la rue Toulouse.

Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885, à raison de $50 par mois, payable mensuellement.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Douane, Bourgogne, Canal et Remparts mesurant 24 pieds 4 lignes de face à la rue Douane sur une profondeur de 97 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages connue par le No 176 rue Douane ayant au rez-de-chaussée deux salons, un cabinet, [illegible] deux chambres dans chacun des étages, une cuisine en briques à deux étages avec trois chambres, cave, lieux d'aisance, etc., gaz dans toute la maison. [illegible] Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison de $35 par mois payables mensuellement.

6° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Ursulines, Hôpital et Chartres mesurant 28 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 74 pieds 4 pouces.

Les améliorations comprennent une élégante résidence en briques pour famille ayant deux étages, connue par le No 60 rue Hopital avec une large verandah en fer ayant au rez-de-chaussée salon, salle à manger et corridor, 3 chambres à coucher et chambre à bain au premier étage, une cuisine à deux étages avec chambres, chambre à charbon, waterworks, deux cuves, lieux d'aisance, allée, etc.

Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison de $40 par mois, payables mensuellement.

7° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième district de cette ville, désigné par la lettre A dans l'ilet borné par les rues Levée, Espagne, Mandeville et Victoire, mesurant 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Levée sur une profondeur et face à la rue Mandeville de 80 pieds 1 pouce 4 lignes et 80 pieds 7 lignes de profondeur sur l'autre ligne de la lettre B.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, le rez-de-chaussée est occupé comme buvette ayant deux chambres dans les étages supérieurs, une cuisine en briques à deux étages avec deux chambres, waterworks, gaz, etc.

8° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, touchant à la propriété ci-dessus décrite désigné par la lettre B mesurant 19 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Levée sur une profondeur irrégulière de 80 pieds.

Les améliorations comprennent une bâtisse en brique à trois étages, le rez-de-chaussée est occupé par un magasin et les étages supérieurs sont divisés en appartements, une cuisine en briques à deux étages avec deux chambres, lieux d'aisance, etc. et porte le numéro municipal 81 rue Levée.

9° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations touchant à la propriété ci-dessus, désigné par la lettre C mesurant 19 pieds 4 lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur irrégulière de 80 pieds. Les améliorations sont les mêmes que celles ci-dessus et porte le numéro municipal No 82 rue Levée.

10° Un terrain avec les bâtisses et améliorations attenantes aux dernières désigné par la lettre D, mesurant 19 pieds de face rue Levée, sur une profondeur irrégulière de 79 pieds.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, le rez-de-chaussée de laquelle est occupé comme ——— et les étages supérieurs sont divisés en appartements, et portent le numéro municipal 83 rue Levée.

11° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations, adjacent au dernier, désigné par la lettre E et mesurant 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face rue Levée, sur une profondeur irrégulière de 79 pieds. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, le rez-de-chaussée est occupé par ——— et les étages supérieurs sont divisés en appartements et porte le numéro municipal 84 rue Levée. Les propriétés A B C D et E désignées ci-dessus, seront vendues avec privilège d'une allée en commun, faisant face rue Mandeville. Pour les dimensions précises, voir le plan à la Bourse.

12° Un terrain avec bâtisses et améliorations, situé dans le 3me district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Annette, Claiborne, Derbigny et St Antoine mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face rue Annette, sur une profondeur de 72 pieds 7 pouces. Les améliorations comprennent une maison double à deux étages, avec 4 chambres, dépendances, lieux d'aisance, etc., et connu sous le No 115 rue Annette.

13° Un terrain avec bâtisses et améliorations, dans le 3me district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Washington et Enghien, mesurant 29 pieds 3 pouces et 5 lignes de face rue Dauphine, sur une profondeur et façade, entre lignes parallèles, de 151 pieds 6 lignes rue Washington.

Les améliorations comprennent une élégante maison en bois à deux étages, recouverte en ardoises, ayant salon, salle à manger, porte à coulisse, grande galerie latérale au premier étage, et deux grandes chambres au premier étage, cuisine à deux étages, dépendances avec 4 chambres, écurie, avec cour en partie briquetée, hydrant, citerne, gaz, lieux d'aisance, galerie devant et derrière au rez-de-chaussée et au premier étage, le tout couvert en ardoises. Cette propriété porte le No municipal 551 rue Dauphine.

14° Un terrain dans le Troisième District de cette ville avec les bâtisses et améliorations, carré d'ilet borné par les rues Levée, Enghien, Victoire et Port, désigné par le No 3, mesurant 22 pieds 7 pouces de face à la rue Levée, sur une profondeur de 81 pieds. Les améliorations comprennent [illegible]

15° Un terrain avec bâtisses et améliorations situé dans le Troisième district de cette ville, carré borné par les rues Annette, Marais, St Claude et St Antoine, mesurant 33 pieds 4 pouces de face rue Annette, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent une maison double confortable ayant 6 chambres, une bâtisse à deux étages attenante, avec 4 chambres au rez-de-chaussée et 4 chambres au dessus, lieux d'aisance, hydrants, gaz, citerne, etc. Connu sous le No 7 rue Annette.

16° Un terrain avec bâtisses et améliorations dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 1, carré d'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Royale, Chartres et Français formant le coin des rues Champs-Elysées et Royale, mesurant 30 pieds de face rue des Champs Elysées sur une profondeur et façade rue Royale de 95 pieds 10 pouces et 5 lignes.

17° Un terrain avec bâtisses et améliorations, situé dans les mêmes district et carré d'ilet désigné par le No 4, mesurant 30 pieds de face rue des Champs Elysées sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

18° Un terrain, même district et carré, désigné par le No 5, mesurant 32 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de 97 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

SIXIEME DISTRICT.

19° Un terrain situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 19, carré d'ilet borné par les rues St. Charles, Prytanée, Louisiana Avenue et la propriété des héritiers De Lachaise mesurant 30 pieds de face Avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

20° Deux terrains situés dans le Sixième district de cette ville, désignés par les Nos 11 et 12, carré No 26, compris entre Camp, Magazine, Valmont et Belle Castle mesurant comme suit: le terrain No 11, 30 pieds rue du Camp, sur 103 pieds profondeur entre lignes parallèles et le terrain No 12 formant le coin Camp et Valmont, mesure 24 pieds 4 pouces de face à la rue du Camp, 38 pieds 8 pouces de profondeur à l'arrière, 103 pieds de profondeur sur la ligne le divisant du terrain No 11, et 103 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur et de façade rue Valmont.

21° Un terrain situé à Burtheville, Sixième District de cette ville désigné par le No 104, carré d'ilet borné par l'Avenue Henri Clay, Bouligny, Broslau et Long, et comptant 18 terrains numérotés de un à dix huit inclusivement. Pour les dimensions voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour des billets portant hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement. La clause de 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement des dits billets ou en partie, et toutes les clauses usuelles des actes de vente.

Les acquéreurs garderont les bâtisses assurées pour un montant fixé par les vendeurs et transféreront les polices d'assurance aux détenteurs des billets, rembourseront les primes non expirées et assumeront le paiement des taxes de 1885 en sus du prix d'adjudication et requis de faire un dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant des notaires à désigner par les vendeurs au moment de la vente, aux frais des acquéreurs.

7mars—7 8 14 au 21

PROPRIÉTÉS DE CHOIX

Situées dans le Second et Quatrième District.

Coin Remparts et Ursulines.

Ursulines, entre Remparts et Bourgogne.

Nos. 211 et 216 rue Ste. Anne, entre Marais et Villeré.

Rue Canal, entre David et Salomon.

Nos. 623 et 625 rue Carondelet, entre Troisième et Quatrième.

No. 190 rue Remparts, entre St. Anne et Dumaine.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — P. J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 28 mars, à midi il sera vendu à la Bourse St. Charles, rue St. Charles entre Gravier et Commune, les propriétés ci après décrites, à savoir.

SECOND DISTRICT.

1° Un certain lot de terre situé dans le Second District [illegible] borné par les rues Remparts, Bourgogne, Ursulines et St-Philippe, mesurant [illegible] pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur et façade entre lignes parallèles de 70 pieds 5 pouces sur la rue des Ursulines formant le coin des rues Remparts et Ursulines.

2° Un certain lot de terre situé dans le même District et dans le même ilet désigné par le No 2 A mesurant 32 pieds 0 pouces et 4 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur de 70 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District et le même ilet que les deux propriétés précédemment décrites désigné par le No 3 B [illegible]

4° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville [illegible] Ste Anne [illegible]

5° Un terrain dans l'ilet borné par les rues Remparts, Douane, Bourgogne et Ste Anne mesurant 34 pieds 7 pouces [illegible] de face à la rue Remparts sur 151 pieds [illegible] de profondeur. [illegible] le No 190 rue Remparts. [illegible] Pour plus de détails voyez le plan à la Bourse.

Cette propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1885 à raison de $600 par an.

6° Un terrain dans l'ilet borné par les rues Canal, Salomon, Douane et David mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue Canal sur 105 pieds de profondeur.

QUATRIEME DISTRICT.

7° [illegible] désignés par les Nos 4 et 5 dans l'ilet No 121 borné par les rues Carondelet, Baronne, Troisième et Quatrième mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. [illegible]

Cette propriété porte les Nos municipaux 623 et 625 rue Carondelet.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans en billets portant hypothèque et privilège du vendeur [illegible]

Actes de ventes pardevant les notaires à désigner par le vendeur aux frais de l'acquéreur.

15 mars—15 17 21 [illegible]

Propriétés améliorées de valeur dans le Second District.

Nos. 117 et 119 rue Ste-Anne.

Nos. 365 et 367 rue d'Orléans.

No. 387 rue d'Orléans.

Joseph Martin contre Eugène Martin et autres.

Pour un partage.

No 12,771.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—P. J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 11 avril 1885 à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St. Charles rue St Charles entre Gravier et Commune en vertu d'un jugement rendu le 20 janvier 1885 et signé le 29 janvier 1885 et en vertu d'un ordre daté le 23 février 1885 rendu par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° **Un certain lot de terre,** situé dans le faubourg Tremé, dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Miro et Galvez, mesurant, au pied américain, 30 pieds de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, le dit lot se compose de portions des lots Nos 1, 2 et 3 du dit ilet, conformément au plan dressé par A. De Hemecourt, daté le 22 décembre 1836, et déposé en l'étude de Felix Grima, notaire de cette ville, avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 415, 417 et 419 rue Ste Anne, aussi avec les droits, voies et privilèges qui s'y rattachent.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, à double corps de logis contenant deux chambres et 1 cabinet, avec cuisine, lieux d'aisance, citerne etc., à chaque corps de logis, aussi une autre maison en bois à un étage contenant deux chambres avec cabinet, cuisine, grande galerie sur la façade, citerne, lieux d'aisance, etc., ainsi que l'usage d'une allée commune aux deux propriétés.

2° **Deux certains lots de terre** situés dans le faubourg Tremé, dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Orléans, Ste Anne, Miro et Tonti, lesquels sont désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan dressé par C. Commagère, arpenteur, en date du 15 septembre 1844, et déposé en l'étude de P. P. Labarre, notaire de cette ville, conformément à ce plan, les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue d'Orléans sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent portant les Nos. 365 et 367 rue d'Orléans, et aussi avec les droits, voies et privilèges qui s'y rattachent. Les dites améliorations comprennent deux petits cottages séparés l'un de l'autre et renfermant chacun 2 chambres, avec cabinet, cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° **Un lot de terre** situé dans le Second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Orléans, Ste Anne, Tonti et Rocheblave, lequel est désigné par le No 5 sur un croquis annexé à un acte passé pardevant Antoine Pouvin, notaire de cette ville, le 1er mars 1862, le dit lot mesure, au pied américain, 30 pieds de face à la rue d'Orléans sur 81 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Tonti et le divise du lot No 4, et 81 pieds 6 pouces 4 lignes sur la ligne qui la sépare du lot No 6.

Ensemble avec les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, le dit lot porte le No municipal 387 rue d'Orléans et comporte la jouissance des droits, voies et privilèges qui s'y rattachent. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, contenant 3 chambres avec citerne, lieux d'aisance, etc., aussi une petite écurie.

Conditions.—Un tiers comptant, et le reste à un et deux ans de crédit, en billets divisés en coupons au gré des co-propriétaires, portant intérêt au taux de 8 pour cent l'an de la date de la vente jusqu'à paiement et garantis par hypothèque. Les actes de vente contiendront la clause "de non alienando" et le privilège du vendeur. Les bâtisses devront être tenues assurées pour un montant suffisant au moins à payer les billets et les polices d'assurance spécifieront que la perte, s'il y en a, sera payable aux porteurs des dits billets; en cas de procès pour opérer le recouvrement du montant des billets ci-dessus, les honoraires d'avocats fixés à 5 pour cent seront payés par les acquéreurs, ou tout le montant du prix de l'adjudication comptant au gré des acquéreurs.

Les taxes de 1885 seront aussi payées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication. Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent du montant de l'adjudication pour assurer la vente.

Actes de vente pardevant Charles J. Théard aux frais des acquéreurs.

7mars—